Étude sur l'abus institutionnel Information pour les victimes d'abus

Bonjour, je suis Adje van de Sande de l'Institut du développement des ressources humaines (IHRD). Nous faisons actuellement une étude sur l'abus des enfants institutionnalisés au Canada. L'objectif général de cette étude est d'identifier la façon dont le Canada s'occupe des situations d'abus, et comment on peut mieux répondre aux besoins des victimes surtout au niveau des aspects légaux. Pour compléter une partie de l'étude, nous avons organisé des entrevues avec des victimes d'abus. Notre étude est subventionnée par la Commission canadienne de la réforme de la loi (La Commission). La Commission ne fait pas partie du gouvernement mais elle existe pour s'assurer que la loi fonctionne bien et justement.

Vous êtes une parmi plusieurs personnes que nous désirons rencontrer afin de compléter ce dossier. Toute information que vous nous fournirez sera considérée confidentielle. Nous allons préparer notre rapport final pour la Commission selon les données que nous allons recueillir de ces entrevues. Ensuite, la Commission préparera un rapport pour le Ministère fédéral de la justice basé sur le rapport de notre étude ainsi que trois autres dont un deuxième rapport sur l'abus des enfants autochtones des écoles résidentielles, un troisième qui étudie l'abus des enfants institutionnalisés d'une perspective légale et un quatrième qui regarde ce qui se passe à l'étranger).

Comme participant ou participante, vous avez accès aux parties du rapport qui touchent l'institution dans laquelle vous étiez un résident ou résidente. Les modalités pour y avoir accès seront déterminées par la Commission.

Le questionnaire a été construit afin d'être complété par quelqu'un qui a reçu une formation sur comment bien le remplir. Tous ceux qui dirigent les entrevues sont familier avec les gens qui ont été abusés comme enfants. Le focus de cette entrevue <<face à face>> sera sur ce qui s'est produit après que l'abus a été signalé et non pas sur l'abus comme tel ni sur les raisons du retard à traiter adéquatement votre situation. Bien que votre expérience est importante en soi, notre objectif est de découvrir ce qui vous est arrivé lorsque l'information sur votre situation est devenue connue.

Nous sommes conscients du fait que cette entrevue peut-être difficile pour vous. Nous sommes prêts à prendre des pauses de temps en temps si vous le souhaitez. Nous croyons que l'entrevue devrait durer environ une heure et demie et nous vous dédommagerons pour votre temps et vos dépenses.